



VOTRE PROTECTION SOCIALE PRÉVOYANCE
POINT PAR POINT



carcept prev

GROUPE KLESIA

Suite à l'accord du 20 avril 2016, **découvrez les**

1

CRÉATION D'UN COMPTE **PERSONNEL DE PRÉVOYANCE**

→ **Chaque salarié¹ dispose d'un compte personnel de prévoyance alimenté par** des points d'activité acquis en fonction du salaire, depuis le début de sa carrière.

→ **En cas de sinistre**

ses points d'activité lui permettent d'accéder à des niveaux de garanties supérieurs.

→ **Pour consulter ses points**

le salarié se connecte sur le portail spécialement conçu par Carcept Prev, accessible depuis le site carcept-prev.fr

2

GARANTIE INAPTITUDE À LA CONDUITE POUR RAISON MÉDICALE **ÉTENDUE ET RENFORCÉE²**

→ **Suppression des conditions d'âge et d'ancienneté pour bénéficier des prestations :**

- de 0 à 1200 points d'activité → capital égal à 1 mois de salaire
- de 1201 à 1800 points d'activité → capital égal à 2 mois de salaire
- + de 1800 points d'activité → rente annuelle égale, au maximum, à 35 % du salaire de référence.

1. La garantie Inaptitude à la conduite concerne uniquement les conducteurs de véhicules de plus de 3,5 tonnes et de plus de 9 places.

2. Pour la garantie Inaptitude à la conduite, la cotisation est à 0,35 % du salaire brut.

évolutions du régime d'inaptitude à la conduite



COMMENT FONCTIONNE LE COMPTE PERSONNEL DE PRÉVOYANCE ?



Pierre a 45 ans. Il a commencé son métier de conducteur routier en janvier 1997. Depuis 20 ans, il travaille pour une entreprise de transport de marchandises.



JANVIER 2017

Au cours de sa carrière, Pierre a déjà acquis de nombreux points d'activité. Ses années travaillées dans le secteur sont converties en points sur son compte personnel de prévoyance, disponible depuis le 1^{er} janvier 2017.

+ 2400 points d'activité



FIN DÉCEMBRE 2017

Pierre a acquis 120 points d'activité pendant l'année 2017.

+ 120 points d'activité



DÉBUT JANVIER 2018

Pierre fait un arrêt cardiaque.

Déclaré inapte à la conduite par le médecin du travail, il ne pourra plus exercer son métier. Il se demande comment sera compensée sa perte de revenus.

Compte Personnel de Prévoyance



Pierre se connecte à son **Compte Personnel de Prévoyance** disponible sur Carcept-prev.fr

Grâce à ses **2520¹ points d'activité**, il peut percevoir une rente complémentaire à celle de la Sécurité sociale, égale au maximum à 35 % de son salaire de référence.

1. 120 points d'activité acquis en moyenne par an X 21 années d'ancienneté.

PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS
DU TRANSPORT,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS ?
QUI PREND SOIN
DE VOUS ?

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers du transport que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. CARCEPT PREV du groupe KLESIA, au service des métiers du transport.



carcept prev

GROUPE KLESIA